Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260605-2026_66-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Maéva VENIN, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Philippe BOUCHARD, Yann HAMON, Julien BALADI

Absents excusés Mesdames Laura BLEVIN (pouvoir donné à Maryline NIVET), Melody LESSIGNY (pouvoir donné à Karine MACE), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Amandine HARNAY
Messieurs Guillaume HAMON (donne pouvoir à Richard HAAS), Erwan MOISAN (donne pouvoir à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI)

Secrétaire de séance Madame Sylvie GUIGNARD

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-66 **BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2025**
(ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF)

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la Commune.

Au cours de l'année 2025, 12 actes de vente ont été signés et 7 dossiers ont été clôturés (ventes signées en 2024 ou 2025 dont les derniers frais de notaire ou de publicité foncière ont été réglés en 2025), dont voici le détail :

Les cessions réalisées par la Ville :

- Cession à la SCCV VGCJ & CO de la Maison de l'Administrateur située 3 avenue Achille du Clézieux ; prix de vente perçu de 197 500 €.
- Cession à la SCI de la Renardière d'une parcelle de 102 m² située rue de Bretagne, dans le prolongement de la propriété de l'acquéreur permettant d'élargir l'aire de stationnement des véhicules de l'entreprise occupante (Excel Audio) ; prix de vente perçu de 2 500 €.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260605-2026_66-DE

Les acquisitions réalisées par la Ville :

- Acquisition à la SCI de la Chesnaie d'une emprise d'alignement rue de la Chesnaie ; prix de vente de 225 € ;
- Acquisition à M. TRONEL de l'ancien cabinet médical situé 6 rue du Stade ; prix de vente de 113 839,22 €, frais de notaire inclus ;
- Acquisition d'une emprise d'alignement située rue du Tertrain à M. GIRARD au prix de 120 € auquel s'ajoutent 24 € de frais de publicité foncière ;
- Acquisition à M. LE DEUFF et Mme PUCHEU de l'emprise de la rue de la Mer ; prix de vente de 3 540 € auquel s'ajoutent 1 009,80 € de frais de géomètres et 24 € de frais de publicité foncière ;
- Acquisition d'une emprise d'alignement située 110 rue de Rennes à M. JAN et Mme MACEDO au prix de 275 € auxquels s'ajoutent 24 € de frais de publicité foncière.

Les frais de géomètres liés à des régularisations d'emprises d'alignement :

- Division parcellaire de la propriété de M. REMINGOL rue du Champ du Chêne : 1 009,80 € ;
- Division parcellaire de la propriété de M. et Mme NAVION située 7 rue du Tertre Roger : 1 269,90 € ;
- Division parcellaire de la propriété de la SCI Lorant les Grèves située rue de la Venelle Buret : 1 392,30 € ;
- Division parcellaire du domaine public en vue d'une cession à M. MAHE au 17 rue des Epines Blanches : 581,40 € ;
- Division parcellaire de la propriété de M. BIENNASSIS et Mme CARUELLE au 3bis rue de Boutdeville : 1 374 € ;
- Division parcellaire de la propriété des Consorts LE FLAHEC et d'une emprise du domaine public communal : 786 € ;
- Division parcellaire de la propriété de la SCI Trinot Immo au 1 rue de Rennes : 826,20 €.

Versements au Service de la Publicité foncière :

- Frais de publication de l'acte d'acquisition à M. GIRARD d'une emprise d'alignement située rue du Tertrain pour 24 € ;
- Frais de publication de l'acte d'acquisition à M. JAN et Mme MACEDO d'une emprise d'alignement située rue de Rennes pour 24 € ;
- Frais de publication de l'acte d'acquisition à M. REMINGOL d'une emprise d'alignement située rue du Champ du Chêne pour 24 € ;
- Frais de publication de l'acte d'acquisition à Mme BAUSIRE d'une emprise d'alignement située allée des Abeilles pour 24 € ;
- Frais de publication de l'acte d'acquisition à M. LE PESSEC et Mme AMICEL d'une emprise d'alignement située rue des Epines Blanches pour 24 € ;
- Frais de publication de l'acte d'acquisition à M. et Mme ROUXEL d'une portion de la rue Mansart pour 24€ ;
- Diverses demandes de renseignements hypothécaires et copie d'actes.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260605-2026_66-DE

Vous trouverez ci-annexé un tableau récapitulatif de ces actes.

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2025.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 9 juin 2026

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD